

Les Vans, le 7 septembre 2023

Monsieur le Maire

À

**Mesdames et Messieurs les membres
du Conseil Municipal**



Affaire suivie par : Marie-Hélène BISCARAT, Directrice Générale des Services

Objet : séance du conseil municipal

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous convier à assister à la séance du Conseil Municipal qui aura lieu le :

MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2023 A 20 H00
DANS LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL – 5 RUE DU TEMPLE

Une transmission de la séance du Conseil en visioconférence est prévue sur le *facebook* de la mairie et sur la chaîne *YouTube*.

Vous disposez de la possibilité de vous faire représenter en utilisant un modèle de procuration (voir pièce jointe).

Comptant sur votre présence et votre discrétion concernant la vie privée des personnes au cours des débats, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de ma sincère considération.

Le Maire,
Jean-Marc MICHEL.



Ordre du jour :

Désignation d'un secrétaire de séance
Approbation du Procès-Verbal du 30 août 2023

COMMANDE PUBLIQUE

1. Résolution bilatérale de la Délégation de Service Public (DSP) pour l'espace VIVANS pour motif d'intérêt général
2. Lancement d'une nouvelle Délégation de Service Public pour l'espace VIVANS
3. Organisation du festival du cinéma en octobre 2023 par la collectivité (mise en place d'une régie pour cet événement)

DOMAINE ET PATRIMOINE

4. Vente à la Communauté de Communes de l'emprise du permis de construire du projet de réhabilitation du bâtiment D en un pôle de services communautaires
5. Fixation du prix au m² pour la vente du lot attribuée à la future Maison de Santé Pluridisciplinaire sur le tènement de l'ancien hôpital

FINANCES COMMUNALES

6. Autorisation au Maire pour signer une convention avec la mairie de Joyeuse pour résolution de participation à des frais scolaires en instance

Informations du Maire
Questions diverses

**Le Maire,
Jean-Marc MICHEL.**

